

Newsletter de la CPSA 6/2023

Le nouvel outil d'application est prêt pour l'exploitation pilote

La cinquième étape de développement du nouvel outil d'application s'est achevée avec succès à la fin du mois de septembre. Les nouveautés implémentées comprennent de nombreuses fonctionnalités intéressantes pour les commissions professionnelles paritaires du secteur principal de la construction. L'outil d'application est désormais prêt pour l'exploitation pilote prévue à partir de la fin du mois d'octobre.

La nouvelle version a notamment permis d'implémenter le domaine des commissions. Il est désormais possible de planifier les séances des commissions directement dans l'outil d'application, de déterminer les personnes qui y participeront et les points à l'ordre du jour, de déposer les documents utiles et de relier directement les dossiers ouverts à discuter avec l'objet correspondant dans l'ordre du jour. Dès que la préparation d'une séance de commission est achevée, l'outil prend en charge également le processus d'invitation et de publication. Les membres de la commission qui y sont autorisés ont accès à tous les documents et informations utiles dans l'outil d'application et peuvent se préparer de manière efficace pour la séance à venir. Les membres de la commission ont aussi la possibilité d'enregistrer des notes personnelles dans le système, avant et pendant la séance. Les personnes qui président les séances peuvent en outre consigner directement dans l'outil les contenus à inscrire au procès-verbal concernant les différents points à l'ordre du jour, puis donner l'ordre au système de générer automatiquement un procès-verbal complet. Pour les séances périodiques, les personnes chargées de l'administration disposent en outre d'une fonction de copie intelligente qui leur permet de préparer les séances de manière encore plus efficace.

Le processus relatif aux décisions prises par voie de circulation a également été implémenté. Ces décisions peuvent être créées de manière dynamique, initiées directement à partir du dossier concerné et envoyées aux membres de la commission ou du comité pour qu'ils puissent se prononcer. Les décisions et les remarques des membres qui participent à une décision par voie de circulation sont documentées directement dans l'outil d'application.

L'outil d'application permet désormais aussi de prendre des décisions par voie de circulation en dehors d'un dossier, c'est-à-dire de trancher des questions sans lien avec un cas précis, grâce à la fonction du mini-dossier.

Des fonctionnalités importantes ont également été mises en œuvre dans le domaine des annonces SYMIC et dans celui de la collaboration avec les associations de contrôle. Les commissions professionnelles paritaires peuvent ainsi importer les annonces SYMIC directement dans l'outil d'application, consigner les décisions de contrôle, puis transmettre le mandat de contrôle à l'association de contrôle compétente. La transmission peut se faire directement dans l'outil, pour autant que l'association de contrôle utilise également Baticontrol.

Feu vert pour le lancement de la phase pilote

Les travaux de préparation pour la phase pilote à venir ont aussi pu être achevés avec succès dans l'intervalle. Après avoir testé le fonctionnement et la migration de données, les CPP pilotes d'Argovie, Genève, Saint-Gall et de Suisse centrale ainsi que la CPS construction de voies ferrées ont donné leur feu vert en vue de l'essai pilote en mode productif à partir du 23 octobre 2023.

Le nouvel outil d'application pour le secteur principal de la construction va donc être soumis à un test pratique intensif au cours des prochains mois. L'équipe de développement utilisera le feedback des CPP pilotes pour apporter encore des améliorations ponctuelles au système.

Après l'achèvement de l'essai pilote, l'outil d'application sera progressivement mis à la disposition de toutes les commissions paritaires, à partir du premier trimestre 2024, et remplacera alors complètement le Reporting Tool de la CPSA. Nous vous seconderons lors de cette transition grâce à une offre de formation complète et donnerons l'accès aux environnements de test suffisamment tôt. En attendant, le secrétariat de la CPSA se tient à votre disposition pour un échange individuel si nécessaire.

Sessions Inspire : premières présentations du nouvel outil d'application

Save the date : Session Inspire #5

Saisissez l'occasion d'obtenir un aperçu de l'état actuel du développement de l'outil et des nouvelles fonctions mises à disposition et/ou de poser des questions d'ordre général au sujet de la nouvelle solution à l'équipe de projet. Les développements mentionnés dans cette newsletter vous seront présentés directement dans le nouvel outil d'application à l'occasion de la session Inspire #5. Nous vous avons déjà envoyé les invitations pour les dates suivantes.

Mardi 24.10.2023, 08h30 – 09h30 (allemand)

Jeudi 26.10.2023, 08h30 – 09h30 (français)

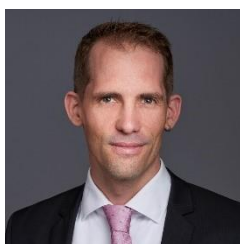
Vous avez raté une des sessions Inspire ?

Vous trouverez en tout temps les enregistrements de toutes les sessions effectuées en ligne, les présentations ainsi que d'autres informations concernant le nouvel outil d'application sur notre [portail d'information](#).

Série : Cinq questions à...

Dans notre série « Cinq questions à... », nous donnons la parole à des personnes qui participent, en coulisses, au projet « nouvel outil d'application ». Dans l'édition d'aujourd'hui, Stefan Arzethauser, chef de projet technique pour le nouvel outil d'application, nous parle de son rôle dans le projet, de sa motivation et de ses attentes en lien avec le projet et l'introduction du nouvel outil d'application.

Cinq questions à...



Stefan Arzethauser

Questions et réponses

Peux-tu nous en dire plus sur ton rôle dans le projet ?

En tant que chef de projet technique, je représente l'interface entre la technique et les domaines spécialisés. Je tiens certains fils et, en plus de mes tâches de planification et de coordination, j'ai aussi la chance de pouvoir aider les personnes qui participent au projet à trouver des solutions innovantes permettant de concilier les exigences professionnelles et les aspects techniques.

Qu'est-ce qui te motive à participer à ce projet ?

Je suis toujours enthousiaste à l'idée de pouvoir aider une organisation à améliorer les logiciels qu'elle utilise dans un souci de soutenir encore mieux les processus de travail. En plus des avantages courants d'un logiciel moderne (comme p. ex. le fait de disposer d'une technologie ouverte sur l'avenir ou la possibilité de mettre en œuvre rapidement des adaptations individuelles ou d'intégrer facilement de nouvelles fonctions en cas de besoin), un point à souligner ici est la possibilité de collaborer avec d'autres organisations de la branche (p. ex. les associations de contrôle) au travers du logiciel. Cette option offre un grand potentiel en termes d'efficacité et permet de réduire le taux d'erreur.

À mes yeux, il est essentiel de pouvoir soutenir un projet et d'être convaincu de son utilité. C'est clairement le cas en l'espèce.

Quels sont les plus grands défis selon toi ?

Pour un tel projet (comme pour toute organisation), l'un des plus grands défis réside dans la disposition des utilisateurs à accepter la transition. Il est naturel pour les gens de réagir avec scepticisme face à ce qu'ils ne connaissent pas. Par chance, ce qui était nouveau devient familier au bout de quelques mois, si bien qu'on ne peut plus s'en passer.

Quels sont les principaux avantages de ce projet pour les CPP et leur personnel ? De quoi peuvent se réjouir les utilisateurs et utilisatrices ?

L'un des grands avantages est qu'il ne s'agit pas d'un logiciel entièrement nouveau, mais de l'extension d'une solution logicielle déjà utilisée de manière productive depuis de nombreuses années. Le logiciel concentre une grande quantité de savoir et les fonctions de base sont éprouvées et adaptées à la pratique.

Que voudrais-tu dire à tes collègues des CPP en ce qui concerne le processus de changement à venir ?

Ils peuvent se réjouir à l'idée de travailler avec un nouveau logiciel qui offre des fonctions exceptionnelles qui leur faciliteront la tâche.

La liste des fonctions que nous allons ajouter prochainement promet encore quelques points forts. Le projet reste donc passionnant.